Ontario

DES COLLECTIVITÉS RURALES FORTES

Travailler ensemble pour réussir ...

Et y parvenir

UNE SOCIÉTÉ FORTE, UNE ÉCONOMIE FORTE

L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ

LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Bilan 2006

DES COLLECTIVITÉS RURALES FORTES

Travailler ensemble pour réussir …
Et y parvenir

PLAN RURAL DE L'ONTARIO
BILAN DE FÉVRIER 2006

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
www.omafra.gov.on.ca

PLAN RURAL DE L'ONTARIO

INTRODUCTION

Le gouvernement de l'Ontario accorde beaucoup de valeur à l'Ontario rural et à sa contribution à notre qualité de vie. Nous savons que les collectivités rurales sont la clé de la santé et de la vitalité de la province. Nous savons à quel point notre économie repose sur nos secteurs agricole, forestier, minier et manufacturier.

Voilà pourquoi, en novembre 2004, le gouvernement de l'Ontario a présenté son Plan rural, *Des collectivités rurales fortes : Travailler ensemble pour réussir*.

Le Plan rural reconnaît que l'Ontario rural fait face à toute une gamme de problèmes et que ces problèmes peuvent être résolus au moyen d'une stratégie coordonnée et interreliée.

Le Plan rural reconnaît la diversité des collectivités rurales – depuis les petits centres près des grandes villes jusqu'aux villages et petites villes, aux collectivités des Premières nations et aux localités éloignées du Nord. Les stratégies de développement communautaire et économique doivent tenir compte des différences entre les régions et de la diversité des besoins.

Les personnes qui comprennent le mieux les défis qu'il leur faut relever et les perspectives qui s'ouvrent à elles – c'est-à-dire les personnes qui vivent et qui travaillent dans ces collectivités – ont pris part non seulement à l'élaboration de ce plan mais aussi à sa mise en oeuvre.

Le gouvernement de l'Ontario a défini trois priorités :

- **Une société forte, une économie forte**
- **L'amélioration de la santé**
- **La réussite scolaire**

La mise en oeuvre de notre Plan rural bénéficiera à tout l'Ontario qui prospérera grâce aux mesures que le gouvernement prendra pour atteindre ses objectifs prioritaires.

Ensemble, nous avons confirmé les principaux facteurs qui font des collectivités fortes :

- Une population assez grande pour soutenir les économies locales et les services communautaires;
- Un accès fiable à des services de santé;
- Une éducation de qualité à proximité de chez soi;
- Une infrastructure moderne et bien entretenue (p. ex., chemins, ponts, installations de gestion de l'eau potable, des eaux usées et des déchets, hôpitaux, écoles, ressources culturelles) qui appuie la prospérité économique, la sécurité publique et un niveau élevé de qualité de vie;
- Une économie diversifiée qui offre tout un éventail de possibilités d'emploi, y compris des emplois spécialisés bien rémunérés;

Vingt-cinq pour cent de la population des petites villes et des milieux ruraux du Canada habitent en Ontario.

- Un environnement naturel propre et sain qui appuie la santé et la sécurité du public, l'activité économique et un niveau élevé de qualité de vie;
- Le respect de la biodiversité et la protection du patrimoine naturel pour les générations futures;
- La participation active de la collectivité et le leadership nécessaire pour tirer parti des points forts de la collectivité;
- Des services sociaux et culturels qui mettent en valeur la diversité et la vitalité.

Le Plan rural établit des buts précis dans chacun de ces secteurs et définit les meilleures stratégies pour atteindre ces cibles et réaliser notre vision pour l'Ontario rural.

Quelle est cette vision? Des collectivités fortes, saines et prospères, capables de surmonter les obstacles, de tirer parti de leurs points forts, de reconnaître et de saisir les occasions qui se présentent.

Nous savions que pour réussir, ce plan, fruit du partenariat entre le gouvernement et les résidents des régions rurales représentant tous les milieux et tous les types de collectivités, devait également être mis en oeuvre en partenariat avec les collectivités, les organismes, les Premières nations et les divers paliers de gouvernement.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an après le lancement du Plan rural de l'Ontario, nous sommes ravis de vous présenter le bilan des progrès réalisés.

Certes, nous reconnaissons qu'il y a beaucoup de chemin à faire, mais nous sommes sur la bonne voie pour édifier des collectivités plus fortes, plus dynamiques. Et nous faisons route ensemble.

UNE SOCIÉTÉ FORTE, UNE ÉCONOMIE FORTE

Notre gouvernement a un plan pour renforcer notre province et rehausser sa prospérité, en appuyant notre avantage concurrentiel le plus important – notre population.

Des gens compétents, appuyés par une infrastructure solide et de fermes assises sur le plan de la recherche et de l'innovation, peuvent créer un environnement commercial concurrentiel et en tirer parti. C'est là la clé de l'édification et de la diversification des économies rurales. En mettant de l'avant la prospérité locale, des collectivités de qualité et en appuyant une qualité de vie supérieure pour les résidents, ces robustes économies rurales attirent et retiennent des investissements et offrent un vaste éventail de possibilités d'emplois, ainsi que des installations et des services sociaux, culturels, touristiques et récréatifs. Ce qui, par ricochet, attire de nouveaux résidents possédant de nouvelles compétences.

Les partenariats réussis entraînent des réussites locales. Les entreprises accroissent leurs profits. Les biens et les services produits sont d'une qualité sans égale. Un marketing audacieux et une technologie informatique de pointe permettent d'accaparer une plus grande part du marché intérieur et étranger.

Lorsque les gens travaillent ensemble pour le bien de leur collectivité, de nouvelles possibilités s'ouvrent à eux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Nous savons que les économies fortes attirent et retiennent les investissements, amènent de nouveaux résidents et fournissent des emplois stables ainsi que des installations et des services sociaux, culturels, touristiques et récréatifs.

Près des trois-quarts des entreprises des milieux ruraux de l'Ontario emploient moins de 10 personnes. Les petites et moyennes entreprises de l'Ontario ont un impact considérable sur le plan de la croissance économique et des emplois dans notre province.

Les collectivités rurales peuvent employer diverses stratégies de développement économique pour revitaliser et diversifier leur économie : initiatives pour retenir et agrandir les entreprises, développement des exportations, promotion de la collectivité auprès des petites entreprises manufacturières, revitalisation du centre-ville ou du secteur riverain, réaménagement des friches contaminées, investissement dans les ressources culturelles, création d'initiatives touristiques, préservation des lieux patrimoniaux.

L'approche peut varier, mais les initiatives de développement économique les plus efficaces sont celles dont la conception et la mise en oeuvre sont enracinées dans la population. Rien d'étonnant à cela, car les personnes qui vivent et qui travaillent dans une collectivité sont celles qui connaissent le mieux ses caractéristiques uniques, ses points forts et son potentiel.

En travaillant avec d'autres paliers de gouvernement, les collectivités rurales et les entreprises locales, nous récoltons tous les fruits du développement économique, de la diversification et de l'innovation.

OBJECTIF :
Économies locales diversifiées et innovatrices, source d'emplois bien rémunérés et de premier ordre.

PLAN RURAL DE L'ONTARIO

Le Programme de développement économique des collectivités rurales vise à aider les collectivités rurales à supprimer les obstacles qui entravent le développement communautaire et la croissance économique. Les priorités du Programme sont la revitalisation des collectivités; l'amélioration de l'accès aux services de santé; l'amélioration de l'accès à l'acquisition de compétences et à des possibilités de perfectionnement.

Le projet pilote des Obligations de développement du Nord de l'Ontario offre des prêts aux petites et moyennes entreprises du Nord afin d'attirer de nouveaux investissements et de retenir les investissements actuels et de créer des emplois dans le Nord de l'Ontario.

STRATÉGIES :

→ Appuyer la revitalisation communautaire;

→ Promouvoir le développement économique dans le Nord de l'Ontario et les collectivités autochtones;

→ Promouvoir la diversification et renforcer la capacité d'innovation;

→ Encourager les industries primaires durables, y compris la viabilité économique des secteurs agricole, minier et forestier;

→ Promouvoir une utilisation durable des ressources et optimiser les possibilités du tourisme en tant que moteur économique.

PROGRÈS RÉALISÉS :

- Nous avons investi plus de 8,5 millions de dollars, depuis l'automne 2004, dans 38 projets mettant l'accent sur la revitalisation des collectivités par l'entremise du Programme de développement économique des collectivités rurales.
- Nous avons établi des partenariats avec 11 collectivités pour mettre à l'essai des outils d'analyse de marché du centre-ville. Cette trousse de six ressources aide les collectivités à comprendre ce qui se passe dans leur centre-ville. L'expérience pilote servira à élaborer un nouveau coffre à outils qui devrait être disponible au milieu de 2006.
- Nous avons distribué 665 711 $ en appui à des initiatives de tourisme culturel dans les régions rurales par l'entremise de 16 projets financés dans le cadre du Fonds de promotion du tourisme culturel du gouvernement. Ce fonds faisait partie d'un groupe de programmes spéciaux conçus pour répondre aux défis particuliers que doivent relever les organismes touristiques et culturels de l'Ontario.
- Dans le cadre du Plan pour la prospérité du Nord, nous avons lancé le Programme InvestiNord – GO, conçu pour attirer de grands investisseurs venant de l'extérieur de l'Ontario. Au cours de l'année qui vient, une somme de 5 millions de dollars sera investie pour promouvoir le Nord de l'Ontario à l'échelle mondiale.
- Le projet pilote des Obligations de développement du Nord de l'Ontario a rapporté environ 13 millions de dollars par la vente d'obligations aux gens du Nord.

ENTENTE SUR LA QUESTION DU RIVAGE D'ASSABASKA

Cette entente prévoit que la partie continentale du parc provincial du lac des Bois devient une réserve conjointe pour la Première nation de Big Grassy et la Première nation des Ojibways d'Onigaming. Les Premières nations conviennent de continuer à exploiter le parc pour le public tant que cette exploitation sera rentable. En plus des terres fournies dans le cadre de l'entente, les Premières nations recevront une indemnité de 1 565 000 $ du gouvernement de l'Ontario. Le règlement de cette revendication territoriale aidera les Premières nations à se renforcer sur le plan économique, à réaliser leur l'indépendance et leur autonomie, et il contribuera à un climat stable et positif, propice aux investissements.

- Nous nous sommes engagés à effectuer un investissement quinquennal de 680 millions de dollars pour favoriser une nouvelle génération d'emplois dans le secteur forestier. Cet investissement comprend 330 millions de dollars en garanties de prêts et 150 millions de dollars du Fonds de prospérité pour le secteur forestier pour stimuler des nouveaux investissements en capital. Une somme annuelle de 28 millions de dollars sera affectée à l'entretien des chemins donnant accès aux forêts primaires. Un investissement additionnel de 10 millions de dollars par année pour enrichir l'inventaire des ressources forestières assure la durabilité à long terme des approvisionnements en bois de l'Ontario.

DELHI INNOVATION TEAM

Les bénévoles de la collectivité et le personnel du comté de Norfolk ont travaillé avec le personnel du gouvernement provincial pour élaborer le projet de l'équipe d'innovation de Delhi (Delhi Innovation Team). Cette équipe a défini des mesures à prendre pour tirer parti des possibilités de développement économique local dans le centre-ville de Delhi. La collectivité et le comté sont prêts à mettre en oeuvre les recommandations de l'équipe, qui préconise des mesures comme le réaménagement des friches contaminées et l'élaboration d'initiatives touristiques.

Une équipe d'innovation est un groupe d'au plus cinq personnes ayant l'expertise nécessaire pour se pencher sur les problèmes définis par la collectivité en matière de développement économique. L'équipe cherche avant tout à encourager des solutions qui aident la collectivités à éliminer les obstacles qui entravent la croissance durable de son économie.

- Nous avons investi 15 millions de dollars dans une initiative triennale de cartographie géologique afin de fournir de l'information sur la géologie et le potentiel minéral des régions ciblées du Grand Nord. Ces données géologiques jettent les bases de possibilités de développement économique pour renforcer les collectivités du Nord.
- Nous avons fourni la somme estimative de 312 millions de dollars à l'industrie des courses hippiques dans tous les collectivités rurales de l'Ontario par l'entremise des recettes de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario.
- Nous avons versé 84 millions de dollars pour aider les secteurs de l'élevage bovin et industries connexes à se remettre des effets de l'ESB, ainsi que 174 millions de dollars pour aider les producteurs de céréales et de graines oléagineuses à faire face aux difficultés financières causées par les mauvaises conditions de culture et une concurrence bénéficiant de subventions injustes.
- Nous nous sommes engagés à investir 172 millions de dollars en trois ans pour stabiliser les revenus agricoles, au moyen des programmes de gestion des risques des entreprises prévus dans le Cadre stratégique pour l'agriculture.

PROGRAMME D'ÉCHANGES COMMUNAUTAIRES PREMIÈRES IMPRESSIONS – SEAFORTH ET PETROLIA

En février 2005, les villes de Seaforth et de Petrolia ont été les premières collectivités à mettre à l'essai le programme d'échanges communautaires Premières impressions, qui aide les collectivités à mieux comprendre la première impression qu'elles donnent aux visiteurs, y compris les touriste, les investisseurs potentiels et les nouveaux résidents. Lorsque Petrolia a présenté son rapport sur Seaforth, le conseil municipal a approuvé des fonds pour appuyer certaines des recommandations du rapport. En tout, 22 collectivités ont pris part à 11 échanges communautaires.

« De nombreux détaillants dans une petite ville comme Seaforth n'ont pas souvent la chance de visiter d'autres villes et de voir comment les détaillants y offrent leurs services. Lorsque nous avons reçu les observations de Petrolia, une ville très semblable à la nôtre, avec le même type de commerces de détail, les réactions étaient positives et nos détaillants se sont sentis fiers de ce qu'ils offraient et de la façon dont ils se présentaient. » Ralph Laviolette, agent de développement économique, Huron Est

- Nous avons investi plus de 913 000 $ depuis l'automne 2004 pour appuyer la prestation de services de vétérinaires aux éleveurs de bétails dans les régions de la province où l'on constate une pénurie, au moyen du Programme d'aide à l'installation des vétérinaires.

- Nous avons élaboré des normes de formation en apprentissage pour un certain nombre d'occupations liées à l'agriculture.
- Nous avons renforcé la Loi sur le patrimoine de l'Ontario pour permettre aux municipalités d'identifier et de protéger les biens ayant une valeur ou un caractère sur le plan du patrimoine culturel. Une approche intégrée à la planification en matière de culture, d'économie et d'aménagement du territoire mène à la revitalisation des rues principales, des quartiers et des biens individuels. Elle aide à créer des emplois, à encourager les nouvelles entreprises, à attirer le tourisme et peut même faire augmenter la valeur des biens fonciers.

LEADERSHIP LOCAL FORT

Le Plan rural de l'Ontario reconnaît l'importance d'encourager un leadership fort et de s'assurer que les collectivités rurales ont ce qu'il faut pour s'engager et réussir dans la voie du développement économique.

C'est pourquoi nous entendons non seulement fournir les bons outils, mais aussi aider la population de l'Ontario rural à les utiliser en mettant à profit les compétences déjà acquises.

OBJECTIF :
Capacité de développer une économie locale florissante grâce à un leadership fort.

STRATÉGIES :
→ Fournir des outils et des ressources pour renforcer les capacités locales de développement communautaire et économique;

→ Offrir des possibilités d'emploi et de développement du leadership aux jeunes des régions rurales;

→ Renforcer les capacités du secteur bénévole;

→ Offrir un appui au personnel municipal et rehausser la capacité fiscale des municipalités.

PROGRÈS RÉALISÉS :
- L'an dernier, nous avons aidé plus de 4 000 élèves admissibles du Sud et de l'Est de l'Ontario à acquérir une riche expérience de travail et à améliorer leurs compétences professionnelles, grâce au Programme d'emplois d'été en milieu rural. En investissant plus de 2,8 millions de dollars en 2005, nous avons aidé des élèves de 15 à 24 ans à trouver des emplois dans les régions rurales de l'Ontario.
- Dans le Nord de l'Ontario, le Programme d'emplois d'été a aidé plus de 4 000 élèves par année à acquérir une bonne expérience de travail auprès de plus de 1 600 employeurs.
- Nous avons offert plus de 2 000 possibilités d'emplois aux jeunes âgés de 15 à 24 ans, aux nouveaux diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire et aux professionnels débutants par l'entremise du Programme d'emploi pour les jeunes, qui offre une combinaison unique de travail, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel dans le domaine de la gestion des ressources.

- Nous avons lancé le Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario afin d'aider les jeunes de cette région à faire la transition de l'école au monde du travail. En outre, le Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario offre aux jeunes entrepreneurs la possibilité de parfaire leurs compétences en affaires tout en les aidant à lancer leur propre entreprise dans le Nord.
- Nous avons réorienté la SGFPNO en créant six programmes visant à fournir de nouvelles possibilités aux jeunes, aux jeunes entrepreneurs, aux propriétaires d'entreprises, aux collectivités, aux partenariats des secteurs public et privé et à d'autres personnes du Nord. Ces programmes comprennent le Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, le Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, le Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, le Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire, l'Aide financière aux projets de technologies émergentes dans le Nord de l'Ontario, le Programme d'aide à l'efficacité énergétique des petites entreprises.
- Au moyen de stages d'éducation coopérative, nous avons fourni aux élèves des chances de participer à l'apprentissage d'un métier tout en poursuivant leurs études en vue d'obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario, par l'entremise du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario.

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) travaille avec les entrepreneurs, les sociétés et les organismes commerciaux du Nord pour appuyer les projets essentiels d'infrastructure et de développement économique qui rehaussent la qualité de vie et stimulent l'activité économique.

M+EE

La Société d'aide au développement des collectivités des cantons de Gravenhurst et Muskoka a reçu la somme de 15 220 $ par l'entremise du Programme de développement économique des collectivités rurales pour mettre en oeuvre un projet M+EE qui améliorera les relations entre la municipalité et les entreprises locales, définira des moyens d'appuyer les entreprises locales, établira un plan d'action stratégique pour favoriser le développement économique et créera des possibilités de formation professionnelle pour les jeunes.

Le programme Maintien et expansion des entreprises (M+EE) est un outil de développement économique communautaire reconnu à l'échelle mondiale qui vise à améliorer le climat d'affaires local en évaluant les besoins et préoccupations des entreprises locales et en y répondant, ce qui protège les emplois existants et en crée de nouveaux.

- Nous avons lancé une ressource M+EE en ligne adapté aux collectivités rurales. Plus de 50 collectivités se sont inscrites à cette application fondée sur le Web depuis juin 2005.
- Nous avons aidé les jeunes à se familiariser au domaine des sciences au moyen du Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie, un investissement triennal de 3 millions de dollars. L'un des principaux objectifs de ce programme est de stimuler la participation des jeunes à ce domaine d'activité, et en particulier les jeunes des collectivités rurales, éloignées et insuffisamment desservies.
- Nous nous sommes engagés à verser 2,1 millions de dollars sur trois ans aux cercles 4-H de l'Ontario pour permettre à cet organisme de poursuivre son important travail visant à renforcer les compétences de la jeunesse rurale.

- Nous avons créé de nouvelles subventions Partenariats jeunesse pour faciliter l'émergence d'une culture de l'esprit d'entreprise chez les jeunes de toute la province en leur offrant des occasions et des programmes d'apprentissage et de formation à l'entrepreneuriat. Les programmes devront s'efforcer de toucher en priorité les jeunes des régions insuffisamment desservies, qui sont sortis du système éducatif ordinaire ou qui habitent dans des collectivités rurales et éloignées de tout l'Ontario.
- Nous avons fourni des activités pratiques de formation et de mentorat sur les affaires, ainsi que des subventions pouvant aller jusqu'à 3 000 $, pour aider les élèves à lancer et à exploiter leur propre commerce d'été par l'entremise du programme Entreprise d'été. En 2005, environ 170 entreprises étudiantes, soit 60 pour 100 des Entreprises d'été, ont été créées dans les régions rurales de l'Ontario.
- Nous avons organisé la conférence « Beyond the City Lights » sur le tourisme rural dans sept localités rurales de diverses régions de la province. Les ateliers portaient sur divers sujets, notamment : les partenariats visant le succès; le marketing des entreprises; la diversification des activités pour l'intersaison; le service à la clientèle. Plus de 750 délégués ont assisté aux séances en mars et avril 2005.
- Nous avons appuyé les municipalités rurales de l'Ontario en versant quelque 41 millions de dollars en paiements pour l'infrastructure et les services locaux par l'entremise des recettes de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario.
- Nous avons versé 249 millions de dollars aux municipalités rurales et du Nord au moyen de la Subvention aux collectivités du Nord et aux collectivités rurales du FPMO. Une somme additionnelle de 58 millions de dollars aidera les collectivités rurales à assumer les coûts de la prestation des services policiers.

Le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) est le principal mécanisme de paiement de transfert aux municipalités. Le FPMO a fourni 707 millions de dollars en 2005. Cette subvention aide les municipalités à absorber leur part des coûts afférents à leurs programmes sociaux; comporte des mesures de péréquation pour les municipalités dont l'évaluation foncière est limitée; s'attaque aux défis auxquels font face les collectivités rurales et du Nord et allège les coûts liés à la prestation des services policiers dans les municipalités rurales.

MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE

Une main-d'oeuvre qualifiée est un élément essentiel de toutes les économies fortes et concurrentielles. Elle est indispensable à la croissance et à l'expansion des entreprises locales, et en fin de compte, à la réussite de l'économie locale.

Les collectivités rurales de l'Ontario qui peuvent offrir un éventail de possibilités d'emploi comprenant des emplois bien rémunérés et hautement spécialisés ne font pas qu'encourager leur population, en particulier leur jeunesse, à continuer à vivre en milieu rural, mais elles attirent aussi de nouveaux résidents et de nouveaux investissements.

OBJECTIF :
Main-d'oeuvre qualifiée capable de tirer parti de possibilités d'emploi diverses.

STRATÉGIE :
→ Investir dans le perfectionnement professionnel.

PROGRÈS RÉALISÉS :

- Nous avons créé un nouveau crédit d'impôt d'une valeur de 95 millions de dollars pour la formation en apprentissage afin d'encourager les entreprises de l'Ontario à embaucher et à former des apprentis dans les métiers spécialisés. Les petites entreprises dont la masse salariale est inférieure à 400 000 $ ont droit à un taux accru de crédit d'impôt de 30 pour 100 alors que le taux applicable aux grandes sociétés est de 25 pour 100. L'Ontario est également en bonne voie d'augmenter le nombre d'apprentis inscrits de 7 000 par année, pour atteindre un total de 26 000 d'ici 2007-2008.

SÉANCES D'INFORMATION SUR L'APPRENTISSAGE DANS LE GRAND ERIE

Nous avons organisé des séances d'information sur l'apprentissage à l'intention des employeurs dans trois collectivités (Simcoe, Brantford et Cayuga) en collaboration avec nos partenaires régionaux comme la Commission de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre du Grand Erie, les sociétés d'aide au développement des collectivités, les associations manufacturières, les conseils scolaires locaux et les ministères provinciaux. Quatre-vingts participants ont assisté aux séances pour avoir une perspective régionale sur la question et élaborer une stratégie de marketing permettant aux entreprises et aux collectivités d'attirer et de retenir les ressources humaines dont elles ont besoin pour s'assurer un développement durable.

- Nous avons investi 3,8 millions de dollars pour créer 216 stages pratiques afin de fournir une formation en milieu de travail aux jeunes du Nord, par l'entremise du Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario de la SGFPNO.
- Nous avons investi 20 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour l'amélioration des installations d'apprentissage afin de moderniser les installations et l'équipement dans 24 collèges communautaires. Une autre somme de 6,2 millions de dollars aidera plus de 600 travailleurs d'expérience à perfectionner leurs compétences, grâce au Programme de préapprentissage, et à devenir admissibles à des stages d'apprentissage.
- Nous avons signé l'entente sur la forêt Superior et établi un partenariat avec la Première nation crie Missanabie et la société Tembec afin d'aider à bâtir un meilleur avenir pour les jeunes Autochtones. L'entente prévoit des possibilités de mentorat permettant aux membres de la Première nation crie Missanabie d'acquérir une formation portant sur la planification de la gestion forestière, les exigences réglementaires et la technologie forestière.
- Nous avons investi près de 6 millions de dollars dans neuf projets de formation professionnelle dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales depuis l'automne 2004.

PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS QUINTE

Par l'entremise du Programme de développement économique des collectivités rurales, le gouvernement s'est associé à la Quinte Economic Development Commission, la Trenval Business Development Corporation et la Quinte Manufacturer's Association de la Quinte Industrial Corporation pour s'attaquer à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Le projet vise à améliorer la compétitivité des entreprises locales en sensibilisant davantage les élèves aux carrières possibles dans les métiers techniques et spécialisés, en leur offrant des possibilités de stages et une formation personnalisée. Le gouvernement a investi plus de 1 million de dollars dans cette initiative.

INFRASTRUCTURE MODERNISÉE

Une infrastructure bien entretenue est essentielle à tous les aspects de notre vie.

La salubrité de l'eau potable et la gestion efficace des réseaux d'eau potable et de traitement des eaux usées sont essentielles à la santé publique dans toutes les collectivités de l'Ontario.

De bonnes routes et des ponts solides offrent les liens régionaux importants et sont indispensables, non seulement à la sécurité, mais aussi au développement économique et à la croissance des collectivités.

Les installations culturelles, récréatives et touristiques peuvent stimuler les économies locales, créer des emplois, améliorer la sécurité publique, enrichir l'éducation, favoriser la participation de la jeunesse et rehausser la qualité de vie dans nos collectivités.

Le gouvernement actuel accorde une grande importance à la santé et à la sécurité publiques, à la qualité de vie et à la prospérité économique, c'est pourquoi nous travaillons avec nos partenaires pour moderniser l'infrastructure de la province.

OBJECTIF :
Une infrastructure moderne et bien entretenue.

STRATÉGIES :
- → Améliorer la qualité de l'eau et moderniser l'infrastructure de traitement des eaux usées et de gestion de déchets;
- → Améliorer les routes et ponts locaux;
- → Améliorer les grandes routes du Nord;
- → Fournir aux municipalités des outils de financement innovateurs pour les aider à financer les projets d'infrastructure;
- → Réparer et améliorer les infrastructures servant à des activités artistiques, culturelles, sportives et récréatives;
- → Améliorer l'accès à des logements abordables.

PROGRÈS RÉALISÉS :
- Nous avons annoncé des investissements d'environ 125 millions de dollars dans 120 collectivités rurales visant à renforcer et à renouveler l'infrastructure publique de l'Ontario, après le premier cycle de propositions soumises dans le cadre du FIMRCO. Grâce au FIMRCO, 35 projets visant les systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées ont été approuvés dans 30 municipalités et 177 projets visant les routes et les ponts ont été approuvés dans 87 municipalités.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario investissent jusqu'à 298 millions de dollars chacun en cinq ans pour améliorer l'infrastructure publique dans les petites villes et les municipalités rurales de toute la province. Si l'on compte la contribution municipale, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO) devrait entraîner des investissements pouvant aller jusqu'à 900 millions de dollars dans l'infrastructure.

AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE DANS LE CANTON DE CLEARVIEW

Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont investi jusqu'à 81 250 $ chacun dans le cadre du FIMRCO pour un projet de modernisation de l'infrastructure municipale d'approvisionnement en eau dans les collectivités de Avening, Brentwood, Dunedin, Singhampton et Sunnidale. Les travaux comprennent la modernisation du traitement de l'eau dans les salles communautaires et les casernes de pompiers. Le canton de Clearview fournira le reste du total des coûts admissibles du projet pouvant aller jusqu'à 243 750 $.

« Nous avons hâte de réaliser ces améliorations essentielles à notre réseau d'eau afin d'assurer une collectivité saine et sûre à nos résidents. » Fran Sainsbury, mairesse du canton de Clearview

- Nous avons investi 54,7 millions de dollars par l'entremise de la Fondation Trillium sous forme de subventions de fonctionnement et de subventions aux projets destinées à des collectivités de 20 000 personnes ou moins. Ces subventions visent à renforcer le secteur du bénévolat, par des investissements visant des initiatives communautaires. La somme de 29,3 millions de dollars a servi à appuyer des initiatives dans le secteur des arts et de la culture et dans celui des services sociaux. Ces subventions sont versées en reconnaissance du rôle essentiel que joue le secteur du bénévolat dans l'édification de collectivités saines et dynamiques.

La Fondation Trillium de l'Ontario appuie l'édification de collectivités saines et dynamiques au moyen d'initiatives communautaires qui renforcent la capacité des organismes oeuvrant dans les secteurs des arts et de la culture, de l'environnement, des services sociaux, et des sports et loisirs.

- Nous avons appuyé l'acquisition de services de télécommunications à large bande pour permettre l'accès public à Internet dans 150 bibliothèques publiques situées dans des collectivités rurales de l'Ontario, y compris 14 bibliothèques des Premières nations. À l'heure actuelle, 99 pour 100 des 1 114 bibliothèques publiques et bibliothèques des Premières nations offrent un accès public à Internet.
- Nous avons investi 3,9 millions de dollars dans la construction de nouveaux locaux au quartier général de gestion des incendies de forêt de Greenstone et 2,4 millions de dollars dans une nouvelle installation ultra-moderne de gestion de la lutte à l'incendie à Chapleau, afin d'accroître la sécurité et la force des collectivités du Nord. Ces projets s'inscrivent dans le plan ReNouveau Ontario.

TYRCONNELL HERITAGE SOCIETY

Cet organisme a reçu 37 400 $ par l'entremise de la Fondation Trillium pour l'aider à restaurer l'intérieur d'un lieu patrimonial important situé à Wallacetown. Grâce à la réussite de cette restauration, l'organisme a pu fournir des emplois à trois étudiants au cours des trois dernières années et prévoit embaucher un conservateur qui aidera la société à satisfaire aux normes provinciales applicables aux musées. En 2005, le lieu patrimonial a attiré 2 285 visiteurs, organisé une journée éducative pour 800 élèves du palier élémentaire et a réalisé une reconstitution historique de la Guerre de 1812 à laquelle ont assisté 400 personnes.

ReNouveau Ontario est un plan stratégique quinquennal d'investissement dans l'infrastructure. Le gouvernement et ses partenaires investiront plus de 30 milliards de dollars dans l'infrastructure publique de l'Ontario afin d'appuyer les services de santé, l'éducation et la prospérité économique.

PLAN RURAL DE L'ONTARIO

RUDY H. BROWN RURAL DEVELOPMENT CENTRE DU COLLÈGE RIDGETOWN

Le gouvernement a investi un total de 3,5 millions de dollars, pour l'achèvement d'une installation à la fine pointe de la technologie, le Rudy H. Brown Rural Development Centre, au Collège Ridgetown. Cette somme vient couronner les efforts de la Ridgetown College Agri-Food Foundation, qui a recueilli la moitié des sommes totales nécessaires au projet. Une fois terminé, le centre comprendra des classes, des salles de conférence, des bureaux et des locaux administratifs pour accueillir le nombre croissant d'étudiants s'inscrivant au collège, alors que les nouvelles installations communautaires serviront à la tenue d'activités locales.

- Nous avons lancé la Stratégie routière du Nord de l'Ontario, un plan quinquennal d'investissement d'une valeur de 1,8 milliard de dollars qui augmentera les investissements dans l'infrastructure routière du Nord d'environ 40 pour 100. De ces fonds, plus de 1 milliard de dollars iront à des travaux de réparation et de remise en état de près de 200 ponts et de plus de 2 000 kilomètres de routes. Le reste des fonds servira à l'expansion du réseau routier du Nord, notamment par l'ajout de 54 nouveaux ponts et de 62 kilomètres de nouvelles routes.
- Nous avons lancé le nouveau Programme de subventions pour l'infrastructure de drainage agricole, qui offre une somme maximale de 6 millions de dollars par année aux municipalités et aux agriculteurs afin de les aider à assumer les frais de construction, d'amélioration et d'entretien des systèmes de drainage.
- Nous avons affecté 3,5 millions de dollars au Programme des routes d'hiver pour aider les Premières nations du Grand Nord à construire des routes provisoires sur les lacs, les rivières et les sols gelés, reliant ainsi 31 collectivités qui ne sont accessibles que par air ou par eau en d'autres saisons.
- Nous avons fourni des modalités abordables de financement de l'infrastructure à 36 municipalités au moyen du deuxième cycle du Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure, disponibles par l'entremise de l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA). Jusqu'à présent, l'OSIFA s'est engagé à verser plus de 1,24 milliard de dollars en financement à plus de 150 municipalités rurales de l'Ontario pour plus de 580 projets locaux d'infrastructure.

L'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OSIFA) offre des prêts à faible taux d'intérêt et à plus long terme pour aider les municipalités, les universités et d'autres partenaires du secteur parapublic de l'Ontario à financer des priorités comme l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et de gestion des eaux usées et des déchets, les routes et les ponts, le transport en commun, le logement social, les foyers de soins de longue durée et les projets touchant la culture, le tourisme et les loisirs.

AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE DANS LANARK HIGHLANDS

Dans le canton de Lanark Highlands, plus de trois-quarts des 512 kilomètres de routes sont en gravier. L'OSIFA a permis le pavage des routes. Le canton a emprunté 1,94 million de dollars, à un taux inférieur de 1 pour 100 au taux préférentiel des banques. Si l'on tient compte de la différence des coûts de l'entretien des chaussées de gravier et des chaussées pavées, on estime que les économies réalisées compenseront les dépenses en 10 ans.

« Nous recevions sans cesse des plaintes au sujet de nos routes de gravier et de leur état lamentable. Depuis que les travaux sont achevés, le nombre de plaintes a baissé considérablement. Ce taux d'intérêt fait toute la différence pour une municipalité comme la nôtre lorsqu'il s'agit de si grosses sommes. Il nous a aidé à réaliser le projet en maintenant les coûts à un niveau aussi bas que possible. » Robert Bunker, trésorier, canton de Lanark Highlands

- Nous avons annoncé 289 unités de logement abordable dans les régions rurales dans le cadre du volet Logement locatif communautaire du Programme de logement abordable.
- Nous avons alloué 30 millions de dollars des 602 millions de dollars du Programme Canada-Ontario de logement abordable aux travaux de réparation, rénovation ou construction de maisons et de logements locatifs à loyer abordable dans le Nord de l'Ontario.

L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ

Notre gouvernement est convaincu que tous les Ontariens et Ontariennes méritent de vivre dans une collectivité saine.

Nous savons également que pour améliorer la santé de nos collectivités, et de leurs résidents, il ne suffit pas d'élargir l'accès aux soins de santé. Il faut aussi améliorer notre environnement naturel; offrir une gamme variée d'activités récréatives et culturelles; créer une impression de sécurité et un sentiment d'appartenance.

Les collectivités saines sont celles auxquelles leurs résidents sont fiers d'appartenir.

Notre Plan rural tient compte de ces facteurs. C'est pourquoi notre gouvernement travaille avec le secteur de la santé pour fournir des services plus accessibles. C'est pourquoi nous travaillons également avec les dirigeants municipaux et les chefs de file des collectivités locales pour encourager des modes de vie sains et améliorer la sécurité publique. C'est pourquoi nous travaillons avec les secteurs agricoles, forestiers et miniers et avec les collectivités et les entreprises pour protéger la qualité de l'eau et de l'air et pour prendre des décisions judicieuses en matière d'aménagement du territoire.

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Une collectivité forte protège la santé de ses résidents et met en valeur les modes de vie sains. Pour améliorer les services de santé offerts aux résidents des milieux ruraux, nous avons élaboré un éventail diversifié de modèles novateurs de prestation de soins de santé en partenariat avec la communauté des services de santé et les municipalités rurales.

OBJECTIF :
Accès amélioré aux services de santé.

STRATÉGIES :
- → Augmenter le nombre de professionnels de la santé dans les régions rurales;
- → Améliorer l'accès aux soins primaires en encourageant un plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes à adhérer à une Équipe Santé familiale;
- → Améliorer l'accès à des services de santé répondant aux besoins des collectivités rurales;
- → Investir dans l'infrastructure des établissements de santé.

PROGRÈS RÉALISÉS :
- Nous avons établi la nouvelle École de médecine du Nord-Ontario (EMNO) qui a accueilli 56 étudiants en septembre 2005. Plus des trois quarts d'entre eux (78 pour 100) ont vécu dans le Nord de l'Ontario pendant au moins 10 ans; 11 pour 100 sont des Autochtones et 18 pour 100 sont francophones. Dans le cadre de leur programme d'études, les étudiants sont tenus de faire un stage de formation clinique dans des petites collectivités rurales du Nord.

- Nous avons fourni 32,9 millions de dollars en fonds d'immobilisation et 67,5 millions de dollars au cours des cinq dernières années pour la mise sur pied de l'EMNO, qui a des campus à Sudbury et à Thunder Bay.
- Nous avons aidé les étudiants des collectivités du Nord, rurales et éloignées à assumer les coûts qu'ils engageront en fréquentant l'école de médecine en engageant jusqu'à 2,5 millions de dollars en fonds de contrepartie, par l'entremise de la SGFPNO, au fonds de bourses d'études de l'EMNO.
- Nous avons affecté plus de 10 millions de dollars en 2004-2005 pour appuyer les possibilités de formation médicale de deuxième et troisième cycle dans les collectivités rurales et du Nord. Les médecins résidents qui sont formés dans les collectivités rurales et du Nord offrent un meilleur accès aux services de santé tout au long de leur formation, mais ils sont également plus susceptibles d'exercer leur profession dans des collectivités semblables après avoir terminé leur formation.

APPUI AUX SERVICES DE SANTÉ MENTALE

Dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales, le gouvernement a versé 160 800 $ à la filiale de Cochrane Temiskaming de l'Association canadienne pour la santé mentale, et à ses partenaires, le Centre d'accès aux soins communautaires du district de Cochrane et le programme Connexion Emploi du Collège Northern d'arts appliqués et de technologie, pour élargir les services de santé mentale dans les collectivités du Nord. Le projet aidera à augmenter le nombre de professionnels de la santé offrant leurs services aux collectivités du Nord en créant un réseau spécialisé de télécommunications. Ce système intégré de soins de santé aidera à surmonter les obstacles géographiques et à améliorer l'accès aux services de santé.

« Ce projet favorisera l'épanouissement des collectivités du Nord en réduisant les barrières géographiques, en facilitant l'accès aux services de soins de santé et en améliorant la qualité de vie des gens recevant des services d'appui à la santé. » Judy Shanks, directrice générale de la filiale de Timiskaming-Cochrane de l'Association canadienne pour la santé mentale.

- Nous avons engagé près de 2 millions de dollars dans huit projets approuvés visant à améliorer l'accès aux services de santé, dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales depuis l'automne 2004
- Nous avons rehaussé le niveau des services de santé dans les collectivités désignées comme insuffisamment desservies, par l'entremise du Programme des services aux régions insuffisamment desservies (PSRID). Ce programme est formé de 18 initiatives intégrées visant à fournir des services à guichet unique aux collectivités qui ont besoin d'appui pour avoir accès à des services de santé et recruter des professionnels de la santé pour tous les secteurs de soins. Entre le 1er avril 2004 et le 31 mars 2005, le PSRID a aidé les collectivités insuffisamment desservies à recruter plus de 200 professionnels de la santé.
- Notre objectif est d'établir 150 Équipes Santé familiale d'ici le 31mars 2007. Ces 150 équipes fourniront une gamme complète des soins de santé primaires à 2,5 millions d'Ontariens et Ontariennes.

Les Équipes Santé familiale fourniront des soins de santé primaires, et certaines seront des équipes interdisciplinaires comprenant des médecins, des infirmières praticiennes, des infirmières, des pharmaciens, des intervenants en santé mentale et d'autres professionnels de la santé travaillant ensemble pour fournir des services.

- Nous avons amélioré l'accès aux soins de santé pour les résidents des collectivités rurales pour qui il est difficile de se rendre à une clinique ou à un hôpital, en fournissant 9,5 millions de dollars pour une initiative de télémédecine afin d'amener les soins de santé aux collectivités rurales et du Nord. Jusqu'à présent, ce financement a appuyé plus de 16 000 consultations cliniques à distance dont ont bénéficié plus de 12 000 personnes dans les collectivités rurales et du Nord.
- Nous avons amélioré l'accès aux services d'ambulance aérienne dans le Nord en favorisant une meilleure coordination de tous les aspects des services d'ambulance aérienne. Un nouvel organisme a été désigné à cette fin, l'Ontario Air Ambulance Service Corporation.

LA CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE MOBILE DE L'INCA

Le gouvernement de l'Ontario aide à dispenser des soins ophtalmologiques complets aux gens du Nord vivant dans les régions éloignées en investissant dans diverses améliorations visant la clinique mobile de soins ophtalmologiques spécialisés de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). La SGFPNO accorde 141 000 $ à l'INCA pour remettre à neuf sa clinique mobile. Chaque année, la clinique mobile de l'INCA parcourt plus de 6 000 kilomètres pour visiter 30 collectivités rurales du Nord et offrir des services à plus de 5 000 résidents de la région.

- Nous avons désigné un nouveau centre de traitement des accidents vasculaires cérébraux de district, au Huntsville District Memorial Hospital, et cinq nouvelles cliniques de prévention des accidents vasculaires cérébraux à Barrie, Brantford, Sarnia, Hamilton et Hawkesbury, et nous avons affecté la somme de 977 500 $ pour aider le nouveau centre et les nouvelles cliniques à établir leurs services dans leur région.

UN NOUVEAU CENTRE DE CANCÉROLOGIE À BARRIE

Un nouveau centre de cancérologie à la pointe de la technologie à l'hôpital Royal Victoria de Barrie améliorera l'accès à des soins de qualité pour les résidents d'un vaste territoire, comprenant les régions de Barrie, Simcoe, Muskoka et Parry Sound. Le gouvernement est également déterminé à entreprendre la première phase du projet d'agrandissement de l'hôpital autour du nouveau centre de cancérologie. Lorsque la construction du centre de cancérologie et les travaux d'agrandissement de l'hôpital seront terminés, le gouvernement gardera la propriété, le contrôle et la responsabilité des nouvelles installations. La construction devrait commencer en 2008.

- Nous avons appuyé l'implantation de 22 nouveaux systèmes de dialyse en 2004-2005 en affectant 1,64 millions de dollars en fonds d'immobilisation et une aide ponctuelle de 781 000 $ pour le programme de traitement des maladies chroniques des reins. Les unités de dialyse des régions rurales de l'Ontario sont situées à Sarnia, Sioux Lookout, Pembroke, Grand River et North Wellington.
- Nous avons créé 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) dans toute la province pour planifier, intégrer et financer la prestation des services de santé. Ces réseaux permettront aux collectivités locales et aux fournisseurs de services de santé de travailler ensemble pour définir les priorités locales, planifier les services de santé à l'échelon local et les dispenser de manière plus coordonnée.
- Nous avons investi dans 22 nouveaux CSC et 17 nouveaux CSC satellites dans toute la province. Cela comprend 17 CSC et sept nouveaux CSC satellites desservant les collectivités rurales afin de leur donner accès à des soins de santé primaires et des programmes de santé communautaire. Il s'agit de la plus grande expansion jamais effectuée

Les Centres de santé communautaire (CSC) sont des organismes à but non lucratif qui contribuent au développement de collectivités saines en offrant de l'information et des conseils qui aident les personnes, les familles et les collectivités à renforcer leur capacité d'assumer une plus grande part de responsabilité à l'égard de leur santé et de leur bien-être.

du réseau ontarien des CSC. En plus des nouveaux centres, les centres qui existent déjà dans la province recevront des fonds additionnels pour le personnel et l'amélioration des programmes.

MODE DE VIE SAIN

Pour améliorer la santé, il ne suffit pas d'améliorer l'accès aux services. Il faut également maintenir la santé publique, protéger l'environnement et encourager les Ontariens et Ontariennes à adopter un mode de vie sain.

OBJECTIF :
Collectivités qui font la promotion de modes de vie sains et protègent la santé publique et l'environnement.

STRATÉGIES :
- → Établir des partenariats communautaires avec les responsables du maintien de l'ordre public pour élaborer des stratégies locales de prévention de la criminalité;
- → Élaborer des stratégies pour réduire le tabagisme, prévenir l'obésité et inciter la population à une plus grande activité physique;
- → Fournir des services d'éducation et de consultation afin d'aider les collectivités rurales à respecter les politiques et règlements du gouvernement;
- → Appuyer les initiatives d'énergie de remplacement et d'énergie renouvelable.

PROGRÈS RÉALISÉS :
- Nous avons fourni plus de 148 000 $ à 11 collectivités rurales pour les aider dans leurs initiatives de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire au moyen des Subventions pour la sécurisation des collectivités.
- Nous avons fourni des fonds dans le cadre du Programme de recrutement de 1 000 agents – partenariat pour des collectivités plus sûres. Soixante postes de policiers, financés jusqu'à un maximum de 70 000 $ par agent par année, ont été réservés aux collectivités du Nord et des Premières nations. L'affectation des agents de police s'inscrit dans le plan du gouvernement visant à renforcer et à sécuriser les collectivités de l'Ontario.
- Nous avons établi le Fonds de transition pour les collectivités tabacultrices pour aider les collectivités tabacultrices de l'Ontario à diversifier leur économie et appuyer les tabaculteurs qui souhaitent quitter l'industrie du tabac. La Commission ontarienne de commercialisation du tabac jaune a reçu 35 millions de dollars et a aidé plus de 250 tabaculteurs à faire la transition vers un autre type de culture. Les sociétés locales d'aide au développement des collectivités administreront 15 millions de dollars pour encourager le développement économique durable à long terme.
- Nous avons versé 19 millions de dollars en subventions de fonctionnement et subventions de projets pour des projets touchant les sports et les loisirs dans les collectivités de 20 000 résidents ou moins, par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario. De tels projets favorisent l'activité physique, ce qui améliore la santé de la population.

- Nous avons fourni 6,4 millions de dollars, par l'entremise de la Fondation Trillium, pour financer des projets dans les collectivités de 20 000 résidents ou moins pour appuyer les initiatives communautaires visant le renforcement des capacités des organismes oeuvrant dans le secteur environnemental.
- Nous avons élaboré une stratégie pour un mode de vie sain et actif qui met l'accent sur les aspects suivants :
  - Mettre en valeur les avantages d'une saine alimentation et de l'activité physique pour la santé et le bien-être;
  - Créer des collectivités plus saines en influant sur les facteurs qui ont une incidence sur la santé;
  - Réduire les obstacles aux choix alimentaires sains et aux possibilités d'activité physique;
  - Viser les enfants et les jeunes, ainsi que les collectivités, y compris les population à risque comme les Autochtones et les résidents du Nord de l'Ontario;
  - Établir des partenariats.
- Nous avons lancé une nouvelle stratégie exhaustive, VIE ACTIVE 2010, qui vise à accroître le taux d'activité physique au sein de la population ontarienne. Cette initiative comprend la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers, qui vise à appuyer l'aménagement et la gestion des pistes et des sentiers et à en promouvoir l'utilisation.
- Nous avons modifié le règlement sur la gestion des éléments nutritifs afin de donner une plus grande latitude aux agriculteurs dans l'élaboration de plans et de stratégies de gestion des éléments nutritifs. Le règlement assurera la protection des cours d'eau et des puits en imposant des normes fondées sur l'évaluation des risques pour la construction et la sélection de l'emplacement des installations d'entreposage du fumier.
- Nous avons versé un total de 23,7 millions de dollars pour aider les agriculteurs à apporter des amélioration environnementales à leurs pratiques d'exploitation et à se conformer aux exigences de la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*.
- Nous nous sommes engagés à investir 67,5 millions de dollars pour aider les collectivités à protéger les sources d'eau potable de l'Ontario : une somme de 51 millions de dollars, échelonnée sur cinq ans, pour des études techniques qui fourniront aux municipalités et aux autres intervenants les données scientifiques nécessaires pour appuyer leurs

LUTTE INTÉGRÉE À RISQUE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES DE POMMES À SIMCOE

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario a reçu 27 200 $ de la Fondation Trillium de l'Ontario pour mettre à l'essai des pesticides à risques réduits dans l'industrie pomicultrice de la région de Simcoe. Six pomiculteurs ont pris part au projet pilote et les résultats de l'essai ont été communiqués dans des réunions, des publications et les médias. Ce projet novateur permettait aux tout premiers utilisateurs des technologies d'avant-garde de démontrer que les pesticides non conventionnels pouvaient très bien être efficaces et de persuader ainsi leurs collègues de l'industrie d'adopter des méthodes qui respectent l'environement.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LA GESTION DES DÉCHETS À STE-ANNE-DE-PRESCOTT

Dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales, le gouvernement affecte un montant de 31 180 $ au projet dirigé par le village de Ste-Anne-de-Prescott et son partenaire, le canton de Hawkesbury Est. Ce projet permettra d'établir une analyse de rentabilité pour la construction d'un digesteur de fumier et de biosolides pouvant répondre aux besoins du village sur le plan de la technologie de digestion anaérobie. Ce projet permettra aussi de déterminer la faisabilité de la construction d'une serre utilisant les émissions de méthane du digesteur, une énergie verte et renouvelable.

« Le fait d'utiliser du fumier pour produire de l'électricité est bon pour l'environnement et bon pour l'économie. Ce concept soutient les fermes familiales de la localité grâce à une forme de propriété conjointe. Cette approche n'a jamais fait l'objet d'une étude et c'est grâce à l'aide du gouvernement que cette étude sera possible. » David Sherwood, coordonnateur du comité de développement économique de Ste-Anne-de-Prescott.

initiatives de protection de l'eau potable, et une somme de 16,5 millions de dollars destinée aux offices de protection de la nature au cours de l'année prochaine pour faciliter l'embauche de personnel et l'acquisition des ressources nécessaires pour travailler avec les collectivités locales en vue d'élaborer des plans de protection des sources d'eau.

- Nous avons investi 12,5 millions de dollars en nouvelles recherches pour nous assurer que tous les intéressés disposent des données dont ils ont besoin pour prendre les décisions et les mesures nécessaires pour protéger les sources d'eau.

Les nouvelles dispositions du Règlement de l'Ontario 252/05 constituent un premier pas dans l'initiative du gouvernement visant à donner, d'ici 2007, aux services de santé publique la responsabilité d'assurer une eau de qualité dans des lieux tels que les églises, les salles communautaires, les auberges et les services touristiques.

CENTRE DE WALKERTON POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a été créé pour assurer une formation accessible aux exploitants des milieux ruraux et des régions éloignées, et pour déterminer les besoins à long terme des exploitants de réseau d'eau potable. L'organisme aide les exploitants de toute la province à satisfaire aux normes rigoureuses d'agrément et de formation. Il reçoit un financement annuel de 5 millions de dollars.

- Nous avons rationalisé les règles concernant l'eau potable pour les propriétaires de petits réseaux d'eau ou de réseaux des collectivités rurales en présentant le Règlement de l'Ontario 252/05 s'appliquant aux réseaux d'eau potable non résidentiels et aux réseaux résidentiels saisonniers. Ce nouveau règlement réduit le fardeau financier pour les propriétaires tout en maintenant des critères élevés de protection de la santé publique.

Pour respecter la norme sur les carburants renouvelables, toute l'essence vendue en Ontario devra avoir une teneur en éthanol d'au moins cinq pour cent à compter de 2007.

- Nous avons établi le Fonds ontarien de développement de la production d'éthanol qui investira 520 millions de dollars répartis sur 12 ans pour encourager les installations ontariennes à produire l'éthanol qui sera nécessaire pour satisfaire à la norme sur les carburants renouvelables. Le Fonds fournira une aide aux immobilisations et à l'exploitation.
- Nous avons créé une carte interactive en ligne qui identifie les régions de la province ayant un potentiel éolien. L'Atlas des ressources éoliennes est un outil de prospection qui aide les usagers à déterminer la faisabilité de projets d'énergie éolienne à un endroit donné.

PROJET D'ÉNERGIE ÉOLIENNE DE L'ÎLE WOLFE

Le projet d'énergie éolienne de l'île Wolfe produira 197,8 mégawatts, grâce à 86 éoliennes de 2,3 mégawatts. Situé l'île Wolfe, près de Kingston, le projet produira assez d'énergie pour alimenter 75 000 foyers (ce qui est plus que la région métropolitaine de Kingston). Les travaux devraient commencer au printemps 2007 pour se terminer en octobre 2008.

- Nous avons approuvé encore neuf projets de production d'énergie renouvelable, comprenant huit centrales éoliennes et une centrale hydroélectrique, qui fourniront au total 975 mégawatts d'énergie verte et propre et entraîneront des nouveaux investissements estimés à 2 milliards de dollars. Ces projets porteront notre capacité totale de production d'énergie renouvelable à 1 370 mégawatts, ce qui veut dire que nous avons dépassé la moitié de notre cible fixée à 2 700 mégawatts d'ici 2010.

AMÉNAGEMENT JUDICIEUX DU TERRITOIRE

La protection de notre environnement naturel est essentielle à la santé. De l'eau propre, de l'air pur, des écosystèmes sains, de beaux paysages et la protection et la conservation des ressources et des paysages du patrimoine culturel dans nos collectivités rurales contribuent à assurer la santé et la sécurité de la population, la prospérité de l'économie et la viabilité de l'environnement.

OBJECTIF :
Capacité de prendre en matière d'aménagement des décisions qui établissent un juste équilibre entre la santé de l'écosystème, le bien-être de la société et l'activité économique.

STRATÉGIES:

→ Élaborer des outils et des ressources pour mettre en oeuvre la réforme de l'aménagement du territoire;

→ Renforcer le secteur agricole de la province en suivant les conseils formulés par l'Équipe de consultation du secteur agricole.

PROGRÈS RÉALISÉS :

- Nous avons protégé 1,8 millions d'acres de terres agricoles à grand rendement, de cultures de fruits tendres, de bassins hydrologiques, de rivières et de forêts en maîtrisant l'étalement urbain, grâce à l'adoption de la *Loi de 2005 sur la ceinture de verdure*.
- Nous avons créé la Fondation de la ceinture de verdure qui aidera à préserver le patrimoine naturel, à protéger des terres agricoles à grand rendement et à soutenir de nombreuses possibilités de loisirs dans la grande région du Golden Horseshoe. La Fondation a reçu une subvention ponctuelle de 25 millions de dollars de la province.
- Nous avons révisé la Déclaration de principes provinciale pour mieux concrétiser les justes pratiques d'aménagement du territoire et tenir compte davantage des relations complexes entre les facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Les révisions apportées tiennent compte des conseils de l'Équipe de consultation du secteur agricole au sujet de la protection à long terme des ressources agricoles de la province.
- Nous avons proposé des révisions, en tenant compte des conseils reçus de l'Équipe de consultation du secteur agricole, à la formule de calcul de la distance minimale de séparation (DMS), un outil d'aménagement servant à établir les distances appropriées entre les installations d'élevage et les autres utilisations du sol afin de réduire les conflits pouvant découler des odeurs.

ASSAINISSEMENT D'UN ÉTANG INDUSTRIEL À HAWKESBURY

La restauration de l'étang de rétention de Hawkesbury est une étape clé dans la revitalisation d'un important bien riverain situé au coeur de la ville. Le gouvernement protège l'environnement et la santé des résidents en investissant 280 000 $ dans la première phase de l'assainissement, par l'entremise de ReNouveau Ontario. Après les travaux d'assainissement, le lieu offrira des espaces verts que pourront utiliser, pour leur plus grand plaisir, les résidents de Hawkesbury.

Le programme Espaces naturels enrichit les outils mis à la disposition des propriétaires pour des projets visant à protéger le patrimoine naturel et à restaurer les terres et les forêts du Sud de l'Ontario.

- Nous avons encouragé les propriétaires terriens à contribuer de manière volontaire à la saine gestion du riche patrimoine naturel du Sud de l'Ontario dans le cadre du programme Espaces naturels, en collaboration avec le groupe Natural Spaces Leadership Alliance. Pour assurer la protection des terres, le programme a fourni 6 millions de dollars à la Fiducie du patrimoine ontarien, en partenariat avec le ministère de la Culture, pour lui permettre d'acquérir des biens du patrimoine naturel d'importance. Le programme appuie aussi une restauration accrue de nos terres et de nos forêts grâce à une subvention de 2 millions de dollars à la Trees Ontario Foundation.
- Nous avons contribué à de solides initiatives d'aménagement du territoire et de développement forestier en versant une subvention ponctuelle de 2 millions de dollars au Fonds de réserve forestier. Les Premières nations admissibles peuvent demander une aide financière pour des projets comme la collecte et l'analyse de données, le recensement de connaissances traditionnelles autochtones et l'établissement de correspondances, la planification d'entreprises et les études de faisabilité.
- Nous avons encouragé les propriétaires fonciers à nettoyer les friches contaminées admissibles en donnant aux municipalités la possibilité de leur offrir un incitatif fiscal, au moyen du Programme d'encouragement fiscal et financier pour le nettoyage des friches contaminées. Cette initiative prévoit l'engagement de 5 millions de dollars par année, de 2004-2005 à 2007-2008.

Les friches contaminées sont des terrains sur lesquels il y a eu par le passé des activités industrielles ou commerciales.

CHATHAM-KENT BROWNFIELD AND BLUEFIELD STRATEGY

La municipalité de Chatham-Kent a remporté le prix Brownie de l'Institut urbain du Canada pour sa stratégie visant à surmonter les principaux obstacles au réaménagement des friches industrielles contaminées et des terrains vacants (anciens établissements publics ou communautaire abandonnés). La province a approuvé le Plan d'améliorations communautaires permettant à la municipalité d'offrir des incitatifs qui encourageront le nettoyage et le réaménagement des terrains industriels et institutionnels vacants ou peu utilisés.

LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Notre plan pour l'Ontario rural reconnaît que l'accès des jeunes à une bonne éducation dans les écoles locales peut renforcer nos collectivités.

Le rôle de l'école dans une collectivité rurale ne se limite pas à fournir une éducation essentielle. Le plus souvent, l'école est le coeur de la collectivité, offrant des cours le jour et des activités communautaires le soir.

C'est pourquoi nous déployons de tels efforts pour nous attaquer aux problèmes particuliers auxquels font face les écoles rurales, notamment la dotation en personnel, les programmes et l'infrastructure. Le Programme visant la réussite des élèves en milieu rural améliorera la viabilité des écoles secondaires rurales, augmentera le taux d'obtention de diplôme et encouragera un plus grand nombre d'élèves des milieux ruraux à poursuivre leurs études au palier postsecondaire. Nous mettons les écoles secondaires des collectivités rurales sur un pied d'égalité avec celles des milieux urbains. Notre objectif n'est pas seulement d'assurer la viabilité des écoles rurales, mais aussi d'améliorer l'accès aux outils et aux ressources qui font de l'apprentissage l'expérience de toute une vie.

ÉDUCATION DE QUALITÉ

Grâce au Plan rural, nous réussissons à relever ces défis. Nous investissons dans les écoles rurales. Nous nous assurons que les 300 000 élèves des régions rurales ont une chance égale d'obtenir une éducation de qualité. Nous ouvrons les portes des écoles aux groupes communautaires qui en ont besoin. Nous augmentons les possibilités de formation professionnelle pour aider à bâtir un avenir plus solide.

OBJECTIF :
Éducation de qualité à proximité.

STRATÉGIES :
- → Répondre aux besoins des écoles rurales;
- → Fournir des possibilités d'accès à des ressources d'éducation et d'information;
- → Élaborer un plan global pour des services de garderie et d'apprentissage pour les tout-petits;
- → Accroître l'accès des groupes communautaires aux écoles.

PLAN RURAL DE L'ONTARIO

PROGRÈS RÉALISÉS :

- Nous avons renforcé la viabilité des écoles rurales et donné aux conseils scolaires la souplesse voulue pour utiliser les dons de la manière qui peut le mieux améliorer les programmes et les services au moyen de l'initiative Des écoles ouvertes pour les collectivités rurales. En plus de l'engagement de 31 millions de dollars pour l'initiative Des écoles ouvertes pour les collectivités rurales en 2004-2005, d'autres fonds seront affectés en 2005-06 pour tenir compte des coûts de fonctionnement des écoles rurales. Les améliorations se chiffreront à 20 millions de dollars, ce qui portera l'investissement du gouvernement dans cette initiative à plus de 50 millions de dollars. Cette initiative fournira des fonds à 1 139 écoles rurales.

LE PROGRAMME VISANT LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN MILIEU RURAL

Le Programme visant la réussite des élèves en milieu rural adapte le curriculum des écoles secondaires aux besoins des élèves des régions rurales. Il améliorera la viabilité des écoles rurales, augmentera le taux d'obtention de diplôme et encouragera un plus grand nombre d'élèves des milieux ruraux à poursuivre leurs études au palier postsecondaire.

« Le Programme visant la réussite des élèves en milieu rural annoncé par le ministre de l'Éducation Gerard Kennedy présente des idées neuves et des stratégies souples qui enrichissent et élargissent les programmes éducatifs offerts dans les petites écoles secondaires des collectivités rurales, pour le plus grand bien des élèves. » Grace McGartland, présidente, Coalition for Small Schools

L'Ontario compte 144 écoles secondaires rurales fréquentées par plus de 75 000 élèves.

- Nous nous sommes engagés, dans le cadre du Programme visant la réussite des élèves en milieu rural, à fournir 10 millions de dollars en financement additionnel pour une période de deux ans afin d'aider de 25 à 50 école rurales à accroître leur viabilité et à adapter le curriculum des écoles secondaires pour mettre en valeur l'expérience rurale, ainsi qu'à consacrer 3.5 millions de dollars à l'élaboration d'une plateforme d'apprentissage électronique et d'un projet pilote provincial, afin d'offrir aux élèves des régions rurales un vaste éventail de cours et de ressources qui n'étaient pas disponibles auparavant.
- Nous avons reconnu les besoins de renouvellement des écoles de l'Ontario au moyen de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage, qui a versé aux écoles rurales une somme de 170 millions de dollars pour effectuer des travaux nécessaires, notamment le renouvellement des toits, des chaudières et des fenêtres, ainsi que d'autres améliorations.
- Nous avons aidé les écoles rurales à accroître leur efficience énergétique en leur versant des subventions totalisant 6,3 millions de dollars.

- Nous avons rajusté la formule de financement pour tenir compte du fait que la construction de nouvelles écoles ou d'annexes coûte plus cher dans les régions rurales et éloignées. Plus de 2 millions de dollars sont alloués à cette fin chaque année, ce qui permet la réalisation de travaux de réparation, de renouvellement et de construction d'une valeur de plus de 30 millions de dollars.
- Nous avons amélioré le transport scolaire grâce à un financement additionnel. En 2004-2005 et en 2005-2006, nous avons affecté une somme additionnelle totale de 21 millions de dollars pour le transport des élèves dans les régions rurales.

Plus de 60 pour 100 des élèves des écoles rurales prennent l'autobus scolaire tous les jours.

- Nous avons fourni 700 000 $ en fonds de démarrage pour appuyer la composante des bibliothèques publiques de l'initiative Bibliothèque numérique de l'Ontario. Une fois mise en oeuvre la Bibliothèque numérique sera une bibliothèque d'envergure provinciale qui offrira des ressources et des services électroniques permettant un meilleur accès à l'information et aux ressources pour les bibliothèques, y compris celles qui sont situées dans les collectivités rurales et éloignées et les bibliothèques des Premières nations.
- Nous avons travaillé avec l'Organization of Book Publishers of Ontario et les bibliothécaires des Premières nations pour aider 50 bibliothèques des Premières nations à acquérir des ouvrages sur des sujets d'intérêt pour les collectivités des Premières nations. Le gouvernement a fourni 20 000 $ pour cette initiative.
- Nous avons fourni des fonds directement aux bibliothèques scolaires pour reconstituer leur fonds documentaire et nous avons affecté 4 millions de dollars de ce financement pour veiller à ce que les petites écoles reçoivent autant que les grandes écoles.

STRATÉGIE MEILLEUR DÉPART

Lambton/Chatham-Kent est l'une des trois collectivités qui ont mis en oeuvre la vision Meilleur départ pour en faire la démonstration. Ce programme offre un accès amélioré et intégré aux services et aux soutiens locaux pour les enfants et leurs parents, ce qui contribue à édifier des collectivités fortes

La Stratégie Meilleur départ vise à accroître et à améliorer les programmes destinés aux tout-petits, notamment les programmes de développement et de santé, d'apprentissage et de garde.

- Nous avons étendu l'exonération du partage des coûts aux municipalités en ce qui concerne le financement fédéral de 1,1 milliard de dollars destiné à la Stratégie Meilleur départ. Cette mesure est particulièrement importante pour les collectivités rurales qui peuvent avoir beaucoup de difficultés à assumer leur part des dépenses de programmes et des frais d'administration. En 2005-2006, le gouvernement provincial a annoncé qu'il renonçait aux conditions relatives au partage des coûts pour le nouveau financement pour toute la durée des ententes fédérales.

L'Initiative d'utilisation communautaire des installations scolaires offre aux conseils scolaires de district une somme pouvant aller jusqu'à 20 millions de dollars pour assumer les coûts différentiels découlant de l'utilisation des écoles par la collectivité. Le programme actuel se poursuit en 2005-2006.

UTILISATION COMMUNAUTAIRE DES INSTALLATIONS SCOLAIRES DANS LE DISTRICT TRILLIUM LAKELANDS

En janvier 2005, le Trillium Lakelands District School Board a signé une entente d'utilisation communautaire des installations scolaires et a reçu 185 802 $ pour l'aider à assurer l'accès de ses installations scolaires aux organismes à but non lucratif à des tarifs réduits. Le financement a permis les améliorations suivantes :

- Les frais de location pour les groupes communautaires à but non lucratif oeuvrant auprès des enfants et des adolescents sont portés à zéro.
- Les droits horaires pour l'utilisation des salles de classe et des gymnases sont portés à zéro.
- Les droits horaires des services de conciergerie qui étaient demandés les samedis, les dimanches et les jours fériés ont été réduits pour tous les groupes communautaires à but non lucratif.
- Les frais d'administration pour utilisations uniques ou multiples sont éliminés pour tous les groupes communautaires à but non lucratif.
- Les installations sont mises à la disposition des groupes communautaires à but non lucratif pendant 5 000 heures de plus par an.

- Au cours de l'année scolaire 2004-2005, les 72 conseils scolaires de district de l'Ontario ont tous signé une entente d'utilisation communautaire des installations scolaires.

ENSEMBLE, NOUS AVONS RÉALISÉ D'IMMENSES PROGRÈS ... ENSEMBLE, NOUS EN RÉALISERONS ENCORE DAVANTAGE

Le gouvernement de l'Ontario est heureux de présenter ce bilan et de vous informer du chemin parcouru sur la voie que nous avons tracée ensemble pour renforcer les collectivités rurales.

Nous nous intéressons profondément aux gens qui vivent et qui travaillent dans les régions rurales de l'Ontario. Nous reconnaissons les qualités distinctives que possèdent les collectivités rurales ainsi que les défis particuliers auxquels elles font face.

Le Plan rural de l'Ontario est un document évolutif – un document qui changera et grandira selon les besoins et les points de vue de la population rurale. Il encourage tous les partenaires à participer et à chercher des solutions qui amélioreront les services fondamentaux et la qualité de vie. Il nous aide à explorer de nouvelles possibilités qui mèneront au dynamisme et à la prospérité des collectivités rurales.

Le Plan rural de l'Ontario s'est avéré efficace. Nous réalisons des progrès face aux défis à relever. Et nous tirons le meilleur parti possible des nombreux points forts de l'Ontario rural en travaillant ensemble pour réussir.

Nous avons pris l'engagement à long terme de travailler avec les résidents, les groupes communautaires, les entreprises et les municipalités des régions rurales pour résoudre les problèmes importants et apporter des changements réels.

Nous sommes convaincus qu'en travaillant en partenariat nous réussirons à édifier des collectivités rurales encore plus fortes et dynamiques. Nous vous invitons tous et toutes à vous joindre à nous.

Pour de plus amples renseignements sur le Plan rural de l'Ontario, veuillez communiquer avec le :

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
Division du développement des collectivités rurales
1 Stone Road West, 4N-0
Guelph (Ontario) N1G 4Y2

Téléphone sans frais : 1 888 588-4111
Télécopieur : (519) 826-4336

www.omafra.gov.on.ca

Publié par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006
ISBN 1-4249-0083-2 COPIE PAPIER
ISBN 1-4249-0084-0 HTML
ISBN 1-4249-0085-9 PDF

Available in English: Strong Rural Communities